Table ronde 1

Les territoires en action

Stéphane ARTANO, Président du Conseil Territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon

Présentation en ligne :

http://www.avicca.org/IMG/pdf/131126_CTStPierreMiquelon_PRES_TRIP_THD.pdf

On m'a demandé de vous faire voyager aujourd'hui, nous allons donc partir de l'autre côté de l'Atlantique, à 5 000 km et je vais vous présenter le projet porté par la collectivité destiné à assurer la connectivité internationale de Saint-Pierre-et-Miquelon en matière de haut débit.

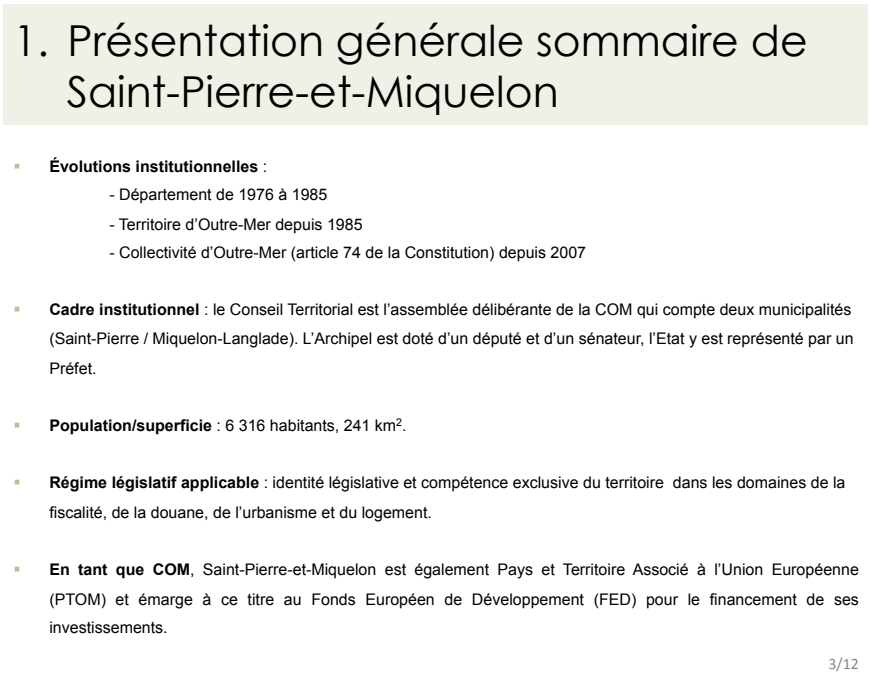
Cadre général

1. Présentation générale de Saint-Pierre-et-Miquelon
2. Synthèse de l'étude de faisabilité menée en 2009
3. Objectifs politiques poursuivis
4. Caractéristiques techniques du projet d'implantation du câble sous-marin
5. Profil économique de l'opération
6. Aspects juridiques
7. Calendrier global du projet

2/12

Cadre général

Il s'agira d'un exposé en 7 points, avec une présentation rapide du territoire, la synthèse de l'étude de faisabilité réalisée en 2009, les objectifs politiques poursuivis, les caractéristiques techniques du projet, le profil économique de l'opération, ses aspects juridiques et je terminerai par le calendrier de l'opération.



1. Présentation générale sommaire de Saint-Pierre-et-Miquelon

Au niveau institutionnel, Saint-Pierre-et-Miquelon est un département de 1976 à 1985, puis un Territoire d'Outre-Mer en 1985 ; et enfin une Collectivité d'Outre-Mer depuis 2007. Cette succession de régimes juridiques amène notamment l'existence sur le territoire d'un Conseil territorial qui est l'assemblée du territoire, avec deux communes - on pourrait d'ailleurs se poser la question de savoir s'il est nécessaire d'avoir 3 collectivités sur un aussi petit territoire, mais il s'agit là d'un autre débat que je réserverai à mes collègues du territoire ! -. Il y a un député, un sénateur et un préfet.

La population est de 6 316 « Gaulois » en Amérique du Nord. Je le signale car le Canada est à 30 km de chez nous, je le vois de ma fenêtre. C'est un territoire de 241 km^2, que j'appelle le caillou parce que c'est un confetti de la France mais, il faut l'avoir à l'esprit, c'est éminemment français.

Le régime législatif applicable, c'est celui de l'identité législative, c'est-à-dire que les textes s'appliquent de plein droit à Saint-Pierre-et-Miquelon, excepté pour les domaines de compétence qui relèvent du Conseil territorial, à savoir la fiscalité, (le code général des impôts ne s'applique pas, c'est une fiscalité strictement locale), le code des douanes, la politique du logement, et l'urbanisme également. Le reste se répartit entre les communes et essentiellement les compétences régaliennes dévolues à l'État.

Et en tant que collectivité d'Outre-Mer, Saint-Pierre-et-Miquelon est également associée à l'Union européenne. Nous ne faisons pas partie de l'Union européenne ce qui a ses bons et ses mauvais côtés, puisque nous n'émargeons pas aux fonds régionaux, mais au fonds européen de développement, le FED. C'est 20 millions d'euros pour notre budget territorial. D'ailleurs la semaine prochaine à Bruxelles, avec le Commissaire européen, nous mènerons le forum annuel des PTOM.

1. Présentation générale sommaire de Saint-Pierre-et-Miquelon



4/12

1. Présentation générale sommaire de Saint-Pierre-et-Miquelon

Je n'ai pas pu résister à vous présenter quelques photos de ce territoire très français.

Pour ceux que cela intéresse, il n'y a pas encore de neige, nous sommes à la même latitude que Nantes, donc pas très au nord sur la carte. Voici quelques images de ce magnifique territoire que je vous invite à visiter pour ceux qui en auront l'occasion, en passant par le Canada.

2. Synthèse de l'étude de faisabilité menée par la Collectivité en 2009

Caractéristiques générales du marché local

- Marché limité (~ 6 000 habitants).
- Population très technophile : près de 99% des personnes disposent d'un PC contre 69% en métropole ; 85% utilisent internet depuis plus de 2 ans…
- Fort consentement à payer pour les abonnements tél. fixe + internet + TV. (moyenne mensuelle 130€/foyer).

Une offre opérateur limitée

- SPM Télécom détient un monopole de fait sur le territoire (desserte locale fixe - mobile).
- Proximité d'opérateurs canadiens qui proposent de la vente de capacités à Halifax (Hibernia) et à Terre-Neuve (Eastlink, Roger et Bell).
- SPM Telecom opère un FH avec Eastlink lui permettant d'assurer la connectivité internet de l'archipel (4x155 Mbit/s), le trafic voix (tél. fixe) est acheminé par satellite (le commutateur principal de tél. ne sera plus maintenu d'ici à 2 ans par Alcatel - *équipement obsolète*).

5/12

2. Synthèse de l'étude de faisabilité menée par la collectivité en 2009

L'étude de faisabilité a été menée en 2009. Les caractéristiques du marché local sont premièrement une population (6 000 habitants) qui est très technophile : 99% des foyers sont équipés en informatique avec au moins un PC (contre 69% en métropole à l'époque), et quand je dis au moins un PC, c'était plutôt 2 ou 3 ordinateurs par foyer. Le caractère insulaire, et peut-être une influence nord américaine, nous poussent à vouloir nous évader sur Internet. 85% de foyers utilisent Internet depuis plus de deux ans.

Deuxièmement, il y a un fort consentement à payer les abonnements : vous connaissez les prix en métropole, mais c'est quasiment 130 euros par mois en moyenne chez nous.

Nous avons une offre opérateur limitée. Il ne s'agit pas d'une critique, mais d'un constat objectif de ma part : SPM Telecom, qui est en fait une filiale d'Orange Caraïbe, détient un monopole de fait sur le territoire, que cela soit pour le fixe, le mobile ou internet.

Il y a une proximité d'opérateurs canadiens qui proposent de la vente de capacités, notamment à Halifax en Nouvelle-Ecosse et puis à Terre-Neuve, la province la plus proche, celle que l'on voit de chez nous - on s'y rend d'ailleurs en une heure de bateau.

SPM Telecom opère un faisceau hertzien. Il y a donc un aspect de sécurisation qui est important également dans notre projet, puisqu'on ne fonctionne que par un pylône en territoire canadien et une antenne en territoire français. Ce qui veut dire que si l'un des deux tombe, et c'est déjà arrivé, il y a une rupture complète sur le territoire avec des conséquences qui peuvent être importantes. Nous parlerons tout à l'heure de la santé et des sujets notamment publics qui nous animent à 5 000 km de la métropole.

Le trafic voix est acheminé par satellite, ce qui coûte excessivement cher, et de plus le commutateur principal ne sera plus maintenu d'ici à deux ans. Il y a donc aussi des problématiques techniques à prendre en compte sur le territoire.

2. Synthèse de l'étude de faisabilité… suite

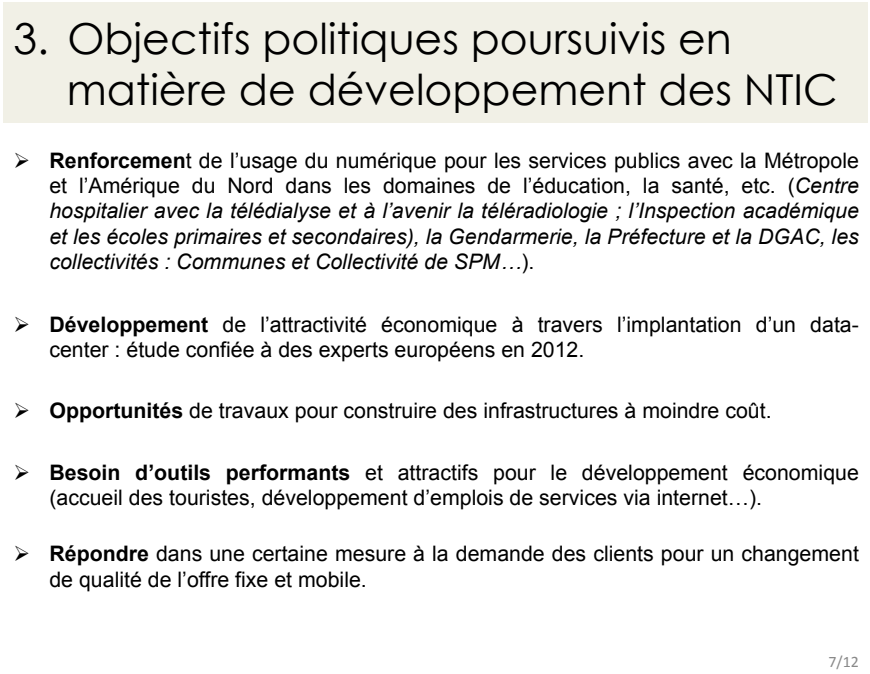
Caractéristiques de l'offre actuelle

- Seul le réseau câblé délivre les accès haut débit à l'exception de quelques dizaines de connexions Wimax (proposées hors des zones d'emprises du réseau câblé).
- Réseau mobile peu performant : pas de connexion data haut débit.
- Offre haut débit améliorée depuis fin 2009, débits descendants internet uniquement : passage de 512 Kbit/s et 2 Mbit/s avec désormais 8 Mbit/s pour les offres résidentielles et 20 à 50 Mbit/s pour les offres professionnelles.

2. Synthèse de l'étude de faisabilité… suite

Quelles sont les conclusions de l'étude et les caractéristiques de l'offre actuelle ? Finalement, seul le réseau câblé délivre des accès haut débit, à l'exception de quelques dizaines de connexions WiMAX qui ont été testées.

Le réseau mobile est peu performant, nous n'avons pas de connexion data haut débit à Saint-Pierre-et-Miquelon… Si vous venez avec votre 06 vous allez donc être très déçu ! L'offre haut débit a malgré tout été améliorée en 2009, avec des débits descendants Internet uniquement : nous sommes passés de 500 Kbit/s et 2 Mbit/s à désormais 8 Mbit/s pour les offres résidentielles et 20 à 50 Mbit/s pour les offres professionnelles.



3. Objectifs politiques poursuivis en matière de développement des NTIC

Les objectifs poursuivis ont été largement évoqués par les élus, et notamment le Président du conseil général de Haute-Saône. Au niveau public, nous avons une forte appétence des pouvoirs publics sur le territoire, à plusieurs niveaux.

En premier lieu, la santé : à 5 000 km, nous dépendons excessivement des Canadiens pour nos urgences médicales et nous aimerions développer un pôle d'excellence avec notamment de la télémédecine avec des centres hospitaliers métropolitains, en passant des conventions. Nous avons par exemple Montsouris comme partenaire, l'hôpital de Brest qui assure déjà la télédialyse à distance à Saint-Pierre-et-Miquelon, et le centre hospitalier a été primé en Guyane récemment sur ce point.

On parle également de l'éducation : en permanence, 250 jeunes sont en métropole pour suivre des hautes études, et je suis persuadé que le développement du télé-enseignement ou de l'e-éducation amènera de nouvelles formes d'éducation sur le territoire, que cela soit pour des territoires aussi isolés que le nôtre ou pour les autres collègues d'Outre-Mer, mais également pour certains territoires français métropolitains, comme cela a été évoqué. L'intérêt est bien sûr démultiplié pour un territoire ultramarin.

Bref, tous les services publics - gendarmeries, collectivités -, tout le monde a finalement adhéré à l'étude de faisabilité en démontrant une vraie appétence.

Évidemment, le volet attractivité économique du territoire est aussi un objectif. Pour sensibiliser les acteurs, nous avons le soutien du Commissaire européen au développement, qui a fait financer une étude pour implanter un data-center à Saint-Pierre-et-Miquelon, en partant du principe que le câble numérique arrivait, et que nous maîtrisions la fiscalité. Je sais que c'est un petit sujet national en ce moment… D'ailleurs sur ce point de la fiscalité, il y a une question d'interprétation qu'il faut que nous réglions avec Monsieur MOSCOVICI, parce qu'il existe une convention fiscale entre Saint-Pierre-et-Miquelon et la France pour éviter les doubles impositions. Sur la notion d'établissement stable d'un data-center, il y a un vrai enjeu sur un territoire comme le nôtre, avec une interprétation de la convention fiscale qui est en cours à Bercy - nous avons quelques craintes parce que nous connaissons Bercy, mais malgré tout l'OCDE a aussi ses propres règles… Il y a donc un projet d'implantation de data-center dont l'étude va être restituée début janvier 2014, qui va démontrer l'intérêt d'une implantation à Saint-Pierre-et-Miquelon. Et ce n'est qu'un seul exemple de ce que l'on pourrait faire par la suite sur le territoire.

Il y a des opportunités de travaux d'infrastructures à moindre coût ou financés par les pouvoirs publics, car vous avez bien compris qu'il n'y a pas d'objectif de rentabilité à l'opération. Nous sommes complètement déconnectés de cet enjeu-là.

Des besoins d'outils performants et attractifs pour le développement économique du territoire : nous parlons évidemment du tourisme, des emplois de services... Saint-Pierre-et-Miquelon a été un grand territoire de pêche avec plus de 20 000 tonnes de morues ou de cabillauds traitées par an, alors qu'aujourd'hui on est à peine à 1 500 tonnes, mais passée l'histoire de la pêche, je pense que le développement des services à Saint-Pierre-et-Miquelon va être une des voies de développement de ce territoire qui ne produit plus aujourd'hui, si n'est du service, avec un niveau de qualification des gens et des jeunes qui est relativement intéressant et qu'il faut mettre à profit.

Et puis, nous répondons dans une certaine mesure à une certaine demande, pour reprendre ce que disait Yves KRATTINGER, à ce que nous disent nos concitoyens sur l'amélioration du service pour un changement de qualité. Ils sont moins dans l'attente d'une modification de la tarification que sur l'amélioration et le développement de la qualité de service. Mais je ne doute pas qu'à un moment donné, le prix viendra également se greffer sur cette motivation première, je ne me fais pas d'illusion.

4. Tracé de l'infrastructure

Le projet de la Collectivité vise la mise en œuvre d'une infrastructure sécurisée puis de l'établissement d'un réseau permettant de raccorder les principaux bâtiments publics en fibre optique à coût marginal.

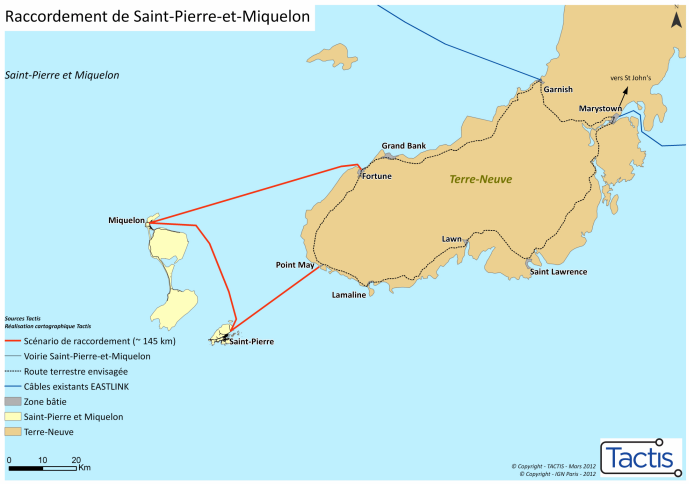
Dispositif envisagé

L'infrastructure est composée de liaisons St-Pierre / Miquelon / Terre-Neuve en boucle (de l'ordre de 150 km)

- ✓ Infrastructure sous-marine bouclée.
- ✓ Complément terrestre via l'achat de bande passante à Terre-Neuve afin de sécuriser l'ensemble du dispositif.

Réseau fibre optique sites publics

- ✓ A Saint-Pierre, la réalisation de génie civil et la pose de fourreaux permettant le raccordement en fibre optique des principaux sites publics (de l'ordre de 6 km de linéaire programmés).



8/10

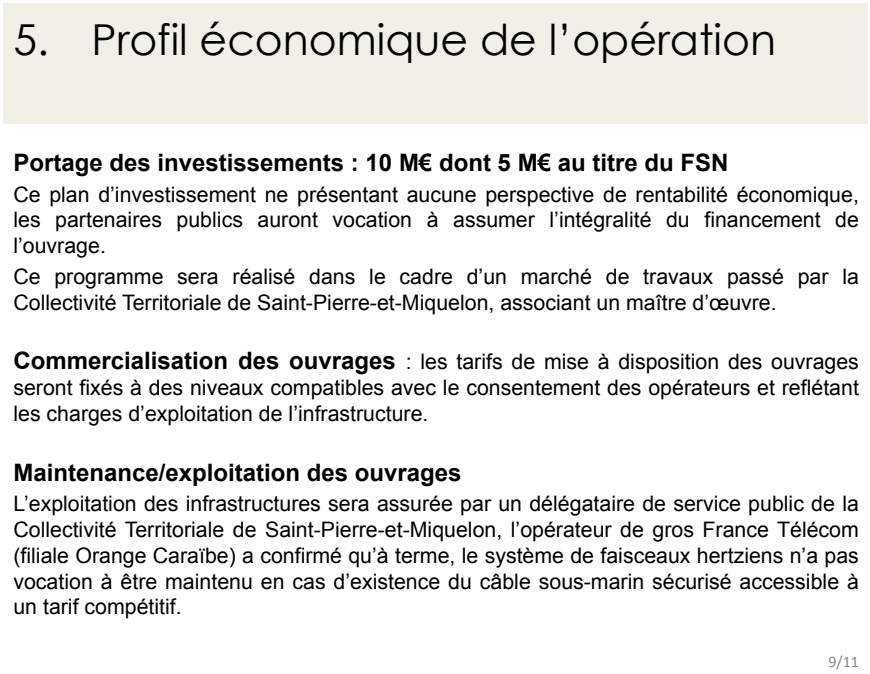
4. Tracé de l'infrastructure

Il ne s'agit pas du tracé définitif, je rassure ceux qui ont instruit le dossier FSN et qui sont dans la salle, notamment Nicolas PINTON et son équipe.

Je rappelle que nous sommes à 30 km du Canada, c'est vraiment un voisin tout proche, avec une frontière maritime évidemment assez proche avec les eaux territoriales. Dans le tracé qui a été proposé, on partirait de Terre-Neuve pour aller vers Saint-Pierre, on repartirait sur l'île de Miquelon (la moins peuplée avec 600 personnes, le reste de la population se trouvant sur Saint-Pierre), et on repartirait, non pas sur Fortune, mais en allant vers le point d'atterrissement le plus proche du câble continental qui existe déjà et qui repart ensuite vers Halifax.

On effectue une boucle sécurisée qui nous permet d'avoir un accès au Très haut débit avec une infrastructure située entre 150 et 200 km. C'est certainement le plus petit câble numérique sous-marin ultramarin, mais qui aura vraisemblablement un impact très fort sur le développement du territoire, j'y crois beaucoup. Nous commencerons par donner l'exemple au niveau public - mais derrière le privé va également emboîter le pas, je ne suis pas du tout inquiet là-dessus -, avec notamment une fibre optique et des réseaux publics.

Il faut savoir qu'il s'agit là de l'interconnectivité internationale, nous ne sommes pas encore sur le réseau terrestre. Néanmoins sur ce point, notamment sur Saint-Pierre, EDF vient de construire une nouvelle centrale EDF et nous allons construire un réseau de chaleur pour récupérer la chaleur de la centrale et la réinjecter dans tous les bâtiments publics. Nous allons mettre à profit cette opération pour poser nos fourreaux et nos chambres de tirage pour la fibre terrestre, afin que tous les bâtiments publics, les lycées notamment, soient connectés.



5. Profil économique de l'opération

Au niveau de son profil économique, l'opération représente 10 millions d'euros. C'est très peu mais, pour vous donner un ordre de grandeur, le budget du Conseil territorial est de 70 millions, dont à peu près 15 à 16 millions en investissements. Ce n'est donc pas une opération négligeable pour un petit budget. C'est 10 millions d'euros dont 5 au titre du FSN.

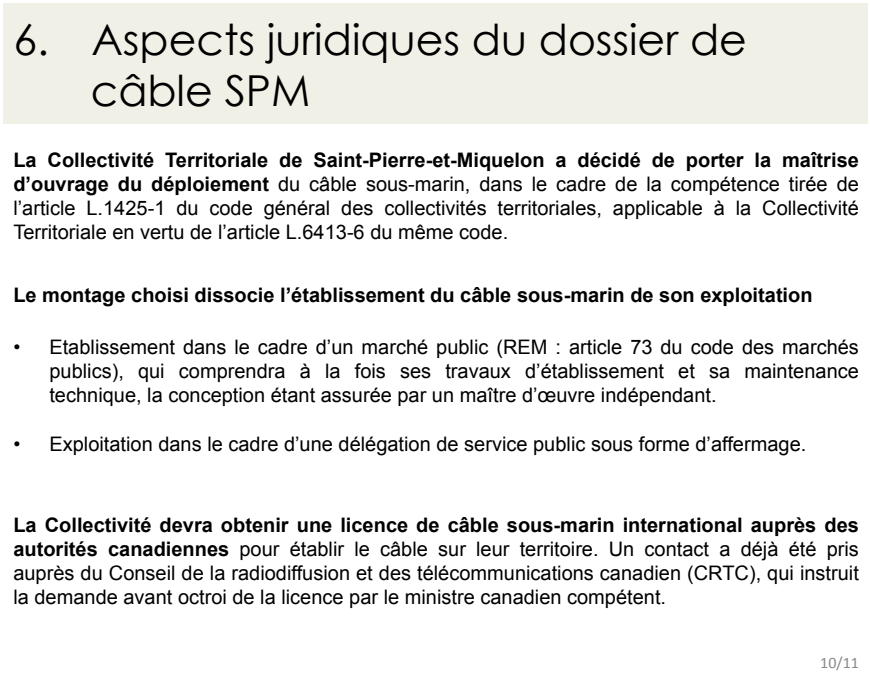
Le plan d'investissement ne présente, comme je l'ai dit, aucune perspective de rentabilité, nous sommes dans une logique tout à fait autre. Les partenaires publics ont donc vocation à porter l'intégralité du financement et c'est ce qui a motivé la collectivité : l'opérateur privé aujourd'hui n'a ni l'appétence ni les moyens d'investir sur une population aussi petite et, même si nous avons un bon niveau d'équipement malgré tout, cela n'est pas suffisant.

Le programme sera réalisé au travers de marché publics évidemment.

Concernant la commercialisation des ouvrages, nous construisons et, derrière, des tarifs de mise à disposition seront fixés à des niveaux compatibles avec le consentement des opérateurs qui reflètent aussi les charges d'exploitation de l'infrastructure. J'ai l'ambition de dire « des opérateurs », ça peut être un opérateur, sur un petit territoire comme le nôtre aujourd'hui nous n'en avons qu'un seul, mais ça peut être plusieurs…

Il y aura évidemment une phase maintenance / exploitation des infrastructures. L'exploitation des infrastructures sera assurée par le délégataire de service public de la collectivité. L'opérateur de gros, Orange Caraïbe, a confirmé qu'à terme tout ce qui touchait au faisceau hertzien serait abandonné. On peut donc vraisemblablement

imaginer qu'ils se positionneront comme utilisateurs de la l'infrastructure qui va être construite.

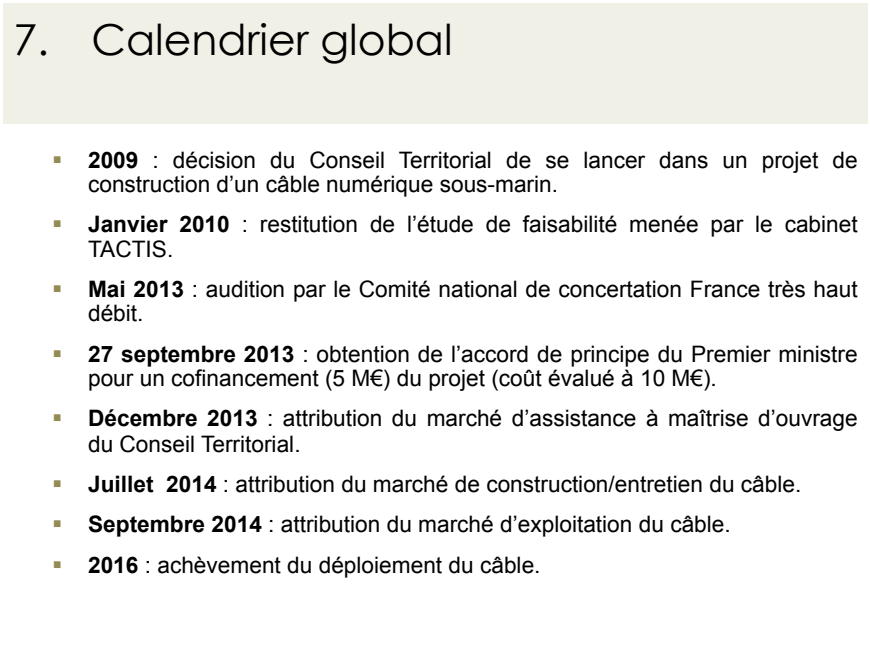


6. Aspects juridiques du dossier de câble SPM

Les aspects juridiques sont un peu rébarbatifs mais je rappelle que nous nous inscrivons dans la dynamique posée par le code général des collectivités territoriales, ce n'est pas un scoop, au titre de l'article L1425-1.

Le montage juridique privilégie dans un premier temps un contrat dit REM (article 73 du code des marchés publics), avec construction, entretien et maintenance ; la conception étant réalisée par un maître d'œuvre indépendant.

Et puis, dans un second temps, l'exploitation se fera dans le cadre d'une DSP sous forme d'affermage, c'est l'hypothèse que nous avons retenue a priori. La collectivité devra par ailleurs, puisqu'on est en zone internationale, obtenir de nos amis Canadiens une licence de câble sous-marin auprès des autorités. Un premier contact a donc été établi et les choses semblent a priori bien engagées, puisque nous avons déjà une très forte connectivité dans le secteur, avec de nombreux câbles transatlantiques qui passent. Ce que nous faisons là n'est donc pas nouveau, mais ça l'est pour Saint-Pierre-et-Miquelon.



Calendrier global

Pour vous décrire le calendrier global, j'ai simplement repris le processus depuis le point de départ. En 2009, la collectivité a décidé de se lancer dans le projet. En 2010, TACTIS nous a restitué l'étude de faisabilité que nous lui avions confiée. En mai 2013, audition par le Comité national de concertation France Très haut débit, et le 27 septembre, validation par le Premier ministre du cofinancement à hauteur de 5 millions du projet. Ce qui va nous permettre, en décembre 2013, d'attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage. En juillet 2014, nous prévoyons l'attribution du marché de construction/entretien du câble et, en septembre 2014, l'attribution du marché d'exploitation du câble avec un achèvement du câble en 2016.

Il faut savoir que nous sommes quand même très impactés par la saisonnalité à Saint-Pierre-et-Miquelon, vous ne poserez pas un câble ou vous ne ferez pas de *survey* (expertise) maritime en période hivernale. Il faut vraiment en tenir compte pour programmer nos travaux, ce qui nous apporte un certain nombre de contraintes supplémentaires puisque, si la pose d'un câble de 200 km est quelque chose de connu et de maîtrisé techniquement par les différents opérateurs, elle se complique chez nous avec la saisonnalité.

J'aime beaucoup les citations et j'ai voulu terminer avec celle-ci : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de Saint-Exupéry).

Je suis aussi reconnaissant envers l'État français parce que, dans ce processus au titre du grand emprunt, le gouvernement a été très sensible aux territoires qui n'ont jamais été connectés et qui relèvent de situations atypiques. Une oreille très

favorable a été prêtée à des territoires comme Saint-Pierre-et-Miquelon, je sais que mes collègues de Mayotte ont également un projet et que d'autres collectivités d'Outre-Mer en portent. Mais j'estime que, sur le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, le développement des services va amener un vrai potentiel et il ne faut pas oublier que nous sommes aux portes du Canada.

Une anecdote vous permettra de mieux comprendre l'intérêt que cela peut représenter : Galileo, qui est le concurrent civil du GPS américain, vient d'implanter son site nord-américain à Saint-Pierre-et-Miquelon. C'est un exemple de l'intérêt que peut représenter le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon français associé à l'Union Européenne, sans être complètement européen, notamment pour une base avancée en Amérique du Nord.

Patrick VUITTON

J'ajouterai que les études de la Caisse des Dépôts ne sont pas là pour convaincre les habitants des territoires ruraux, mais peut-être certains responsables de chambre, comme la Cour des comptes par exemple, qui disent : « mais pourquoi ne fait-on pas uniquement les métropoles ? ». Ce sont des choses que nous avons entendues, n'est-ce pas Monsieur ROME ? Ce genre d'études sera sans doute parlant pour eux, mais il n'y en a pas besoin pour déclencher les initiatives des territoires. S'il n'y a pas de questions, je remercie les différents intervenants, je leur souhaite bon courage et bonne chance pour leur projet, avec des décisions rapides de financement et de mise en œuvre !